



Réunion du 3 juin 2019

Président : M. Jean-Paul PETIT 06 71 98 78 16
Secrétariat : M. Toufik OUAAMARI 06 01 13 27 19
Championnat foot adapté : M. Hanafi CHERAKRAK 06 11 49 60 29
Championnat foot loisir : M. Toufik OUAAMARI 06 01 13 27 19
Responsable des coupes : M. Hanafi CHERAKRAK 06 11 49 60 29
Championnat foot à 7 : M. Frédéric FERRAND 0627157559

COURRIERS REÇUS

Oms Firminy : arrêté municipal.
Ville de St Etienne : lu, noté.
Bords de Loire : engagement.

INFORMATION FOOT ADAPTE

La finale en « Foot Adapté » entre le **Fco Firminy** et le **Csadh Handi Supporters Asse**, s'est merveilleusement bien déroulée, lors des finales jeunes U15 et U18 à Villars. La commission tient à remercier tous les éducateurs et bénévoles qui ont participé à cette belle journée, ainsi que M. CHALABI Tahar, arbitre central de cette finale.

INFORMATION AUX CLUBS

Les finales des coupes se joueront le samedi 8 juin à L'Etrat.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Suite au forfait de bons nombres d'équipes "Foot Loisir", nous allons, pour la saison 2019/2020, réorganiser les poules, avec une pyramide plus cohérente et plus pertinente. De manière exceptionnelle et dans la mesure du possible, les équipes intéressées pour jouer à un niveau de leur choix, peuvent faire leur demande par mail, sachant que nous étudierons cette possibilité.

Merci de bien penser à vous inscrire sur le site pour la saison prochaine, en championnat et coupe, **avant le 30 juin.**

Pour les clubs intéressés pour jouer le vendredi (vendredi et samedi, si 2 équipes), merci d'en faire la demande rapidement.

Les pré-engagements sont disponibles sur « Footclubs », dès aujourd'hui : **jusqu'au dimanche 30 juin**, pour le championnat Foot Loisir ; **jusqu'au dimanche 18 aout**, pour les coupes Foot Loisir, ainsi que le championnat +40.

Ce ne sont QUE des pré-engagements que vous devez valider (ou refuser, si vous n'avez pas d'équipe engagée).

Les niveaux ne sont qu'à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la commission.

L'engagement de nouvelles équipes est autorisé en dernière série.

L'ensemble des desideratas (alternance, horaires, terrains, etc...) est à saisir avec l'enregistrement des équipes.

Attention ! Pour les clubs ayant plusieurs équipes ou si vous partagez vos installations, et sauf souhait contraire, les alternances seront appliquées par défaut.